



Vernissage de l'exposition "Bons Baisers de Bretagne" Jeudi 22 février 19h00

Exposition du 1^{er} février au 30 décembre
**La Bretagne éternelle vue par un belge
et une intelligence artificielle**

A travers cette exposition spécialement conçue pour le musée, le maître de l'absurde « Un Faux Graphiste » fait revivre l'inestimable collection de cartes postales, trésor pictoresque s'il en est, et vous offre sa vision singulière et anachronique de la Bretagne éternelle et du monde contemporain.

Accompagné de sa méconnaissance de la culture bretonne, de son imagination, d'une intelligence artificielle et de la céramiste lorientaise Manon Moy, découvrez Breizh comme jamais personne n'aurait osé la dépendre.

Vous contemplez les fiers pêcheurs de surimis, le menhir le plus laid des Côtes d'Armor, les bigorneaux de station d'épuration, le barde de l'Eurovision, le chasseur de jet-ski et bien d'autres merveilles. Tous ces éléments vous sembleront vrais... ou presque...



Réservation sur le site du Quatro.

Du 5 janvier au 28 février Exposition « Les hommes fleurs »

Loïc Tréhin a réalisé cette série de 21 gravures illustrant le livre «Mentawai, les Sages de la forêt» (éditions Elytis), en collaboration avec l'auteur Raymond Figueras, docteur en anthropologie, spécialiste des Mentawai. Sur la petite île de Siberut, à l'ouest de Sumatra en Indonésie, au cœur de la forêt tropicale, vit un peuple plusieurs fois millénaire : les Mentawai. Surnommés les «hommes-fleurs», ils utilisent les plantes et les fleurs pour embellir et soigner leur corps, séduire l'âme qui y réside ou procéder à des rituels.

Mezzanine / Tout public / Accès libre aux horaires d'ouverture du Quatro

(Mini) stage de gravure sur lino Samedi 24 février De 10h à 12h30 et de 14h à 16h

Animé par l'artiste Loïc Tréhin, vous vous initiez à la technique de la linogravure. De la préparation du sujet, dessin sur la plaque de lino puis gravure du sujet dans le lino au tirage des gravures.

La Parenthèse / A partir de 12 ans / Gratuit sur réservation

Horaires de la médiathèque

Le mardi de 12h à 18h
Le mercredi de 10h à 18h
Le vendredi de 12h à 18h
Le samedi de 10h à 18h
Le dimanche de 14h30 à 18h

Horaires du musée

Le Carton Voyageur est ouvert au public de 1^{er} février au 31 décembre :
Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h.
Le Musée est fermé les jours fériés.

Mairie de Baud
Place Mathurin Martin
56150 BAUD

02.97.51.02.29
communication@mairie-baud.fr

LE MOT DU MAIRE

Cérémonie commémorative de Poulmein

Le maquis de Poulmein est le lieu tragique où quatre patriotes ont été abattus le 10 février 1944.

2024, ce sont donc les 80 ans de cette attaque.

Le 10 février 1944 à l'aube, alors qu'ils se rendent à Baud pour prendre le car pour aller à Hennebont saboter des véhicules allemands, quatre membres du maquis de Poulmein : Robert Couric, François Guyonvarc'h, Jules Le Sauce et Albert Rousseau, se trouvent face à un détachement allemand guidé par l'homme qui les a dénoncé : Mathurin Le Gallo, un marchand de bois de Camors, revêtu d'une capote allemande. Le capitaine allemand qui stoppe les maquisards parlent très bien français. Il leur demande leurs papiers, qui sont faux mais qui conviennent à l'officier. C'est la valise qui intrigue le capitaine Wendler. La valise contient une mitraillette Sten et quelques chargeurs enveloppés dans des chiffons. Les maquisards disent que la valise contient du savon pour leurs compagnons de la Kriegsmarine. Peu convaincu, l'officier soupèse la valise. Bob leur indique ne pas avoir les clés. L'officier fait signe à son collègue qui est derrière les maquisards de s'approcher et de l'ouvrir avec sa baïonnette. Toutes les lampes torches éclairent l'objet tant convoité. Les maquisards se retrouvent donc dans l'ombre et d'un signe en profitent pour faire feu.

Pour connaître la suite, rendez-vous à Poulmein à 11h dimanche 11 février...

Pascale GILLET
Maire de Baud

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Accueil des nouveaux arrivants : un pot d'accueil des nouveaux arrivants est organisé le 16 mars prochain à 11h à la salle Narcisse Chaillou. Faites-vous connaître en mairie afin de vous inscrire.



Bulletins municipaux et Agendas 2024 : les éditions 2024 sont arrivées et les distributions ont commencé pour chaque foyer baldivien. Si vous n'avez pas reçu le votre, vous pouvez vous en procurer un à l'accueil de la mairie.

Listes électorales : pensez à vous inscrire en mairie ou en ligne sur le site du service public. Il vous sera demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Le prochain scrutin : les élections européennes le 9 juin 2024.



Un enfant, un arbre : la ville vous propose de symboliser la naissance de chacun des petits Baldiviens par la plantation d'un arbre. Cet arbre peut être planté soit dans votre propriété, soit dans un espace communal. Sont concernés les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023. Les personnes concernées ont, en principe, reçu un courrier d'information et en cas d'oubli, le formulaire est disponible en mairie. Réponse à transmettre avant le 7 février.



Zone bleue : une campagne de vérification de l'apposition du disque en zone bleue est lancée. Des disques bleus sont à votre disposition gratuitement en mairie.



Chandeleur
Vendredi 2 février



Commémoration du
Maquis de Poulmein
Dimanche 11 février



Saint Valentin
Mercredi 14 février

CCAS

ILLIWAP : le CCAS dispose maintenant de sa station ILLIWAP et sa page Facebook, pensez à vous abonner !

Baldi'bus : à partir du mois de février, le Baldi'Bus prend désormais la route le samedi matin. Marie-Annick vous emmène aux courses, rendez-vous médicaux, chez vos amis... Réservez à faire au plus tard la veille.

Atelier "Je réduis mes déchets" : proposé par le CCAS et l'UFC Que Choisir le 17 février à 10h à la salle Narcisse Chaillou. Suivez les conseils, bonnes idées et ateliers pour réduire vos déchets. Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !



Visites de courtoisie : les bénévoles des visites de courtoisie reprennent leurs visites à domicile. Ces visites gratuites sont l'occasion de discuter et de passer un moment en bonne compagnie.

Pour toutes inscriptions et renseignements, contactez le CCAS de BAUD au 02 97 08 01 46.

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Jeudi 8 Vendredi 9	Salle du Scaouët	Collecte de sang organisée par l'amicale locale des donneurs de sang de 14h30 à 19h. Rendez-vous à prendre au préalable en ligne sur le site de l'Etablissement Français du Sang.
Dimanche 11	Salle du Scaouët	Bal à papa organisé par le Club des Amis.
Dimanche 11	Site de Poulmein	Commémoration du maquis de Poulmein à 11h. Anniversaire des 80 ans de l'attaque.
Lundi 12	Quatro	Conférence "L'aventurier Yves Le Roux, ou le consul breton" à 14h, animée par Olivier Le Dour, organisée par le groupe Histoire et Patrimoine du Pays de Baud.
Jeudi 15	Quatro	La maison France Services organise une réunion sur la préparation de la retraite à 18h en collaboration avec la CARSAT et l'AGRIC-ARRCO. Renseignements au 02.97.07.20.60, entrée libre.
Samedi 17	Salle du Scaouët	Soirée Kabarett organisée par la Maison des Arts à 18h30. Entrée libre, réservation de repas possible jusqu'au 7 février à l'adresse padam56bc@gmail.com
Dimanche 25	Salle du Scaouët	Loto organisé par le Baud FC. Ouverture des portes à 11h30, début à 14h par Marie JP Animation.

Gaz de ville : dans le cadre de la convention "Petites villes de Demain", les Baldiviens peuvent bénéficier d'un raccordement gratuit au réseau de gaz par GRDF. L'offre est réservée aux branchements situés à moins de 35 m du réseau, la liste des rues concernées est disponible en mairie. GRDF vous accompagne également dans la conversion des chaudières fioul par des chaudières à haute performance énergétique. Des permanences sont organisées en mairie le **mercredi 27 mars** et le **vendredi 5 avril** de 9h à 12h.



Budget Participatif - 2^{nde} édition



Le budget participatif est une démarche initiée par notre équipe municipale. Il a pour objectif de permettre aux Baldiviens de s'investir dans des projets nouveaux, au plus proche de vos besoins et de permettre à chacun, de contribuer de façon active à l'amélioration du bien-vivre ensemble dans notre commune.

Vous avez des idées pour Baud ? N'hésitez pas à les partager ! Imaginez, proposez et choisissez : c'est vous qui décidez !

ETAPE 1 : PROPOSEZ VOTRE PROJET !

Dépôt du dossier via la fiche de projet jusqu'au **20 MARS**. La fiche projet est disponible en mairie ou sur notre site internet. Une urne est placée à la mairie pour recueillir les projets. Une transmission est également possible par mail à l'adresse : accueil@mairie-baud.fr

